

**PROCES VERBAL**  
**de la réunion du**  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE**  
**Mercredi 20 février 2013 à 19h00**  
**13bis, boulevard de la République**  
**Saint-Claude**

**PRESENTS** : Francis Lahaut, Nicolas Gindre, Jacques Lançon, Jean-Daniel Maire, Christian David, Bernard Vuillard, Roger Beguet, Alain Mouret, Jean-Pierre Martorell, Françoise Crespy, Daniel Monneret, Philippe Passot, Alain Waille, Jean Pierre Ackermann

**EXCUSES** : Ludovic Sonney, Jean-François Demarchi, Eliane Grenard,

**ABSENT** : Néant

**POUVOIR :**

Jean-François Demarchi a donné pouvoir à Bernard Vuillard, Ludovic Sonney a donné pouvoir à Alain Waille,

La convocation pour la séance du 20 février, datée du 14 février 2013 a été adressée aux membres du Bureau.

-----ooOoo-----

Le Président, Francis Lahaut ouvre la séance à 19h15, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Nicolas Gindre se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

**ADMINISTRATION GENERALE**

**1-1 Approbation du compte-rendu de la réunion du 37<sup>ème</sup> bureau du 9 janvier 2013**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**FINANCES**

**1-2-1 Convention de partenariat avec l'Association VVF Villages de vacances de « La Mercantine »**

L'atelier des savoir-faire s'engage à fournir aux clients du VVF Village de vacances de « la Mercantine » sis à Maisod des stages sur le thème « découverte de l'artisanat » avec un effectif entre 15 et 20 personnes et des stages « découverte du bois », avec un effectif entre 4 et 5 personnes.

Le coût du stage pour la découverte de l'artisanat est de 16 € par personne et le coût du stage pour la découverte du bois est de 100 € par participant.

L'Atelier des savoir-faire établira une facture pour l'ensemble des participants directement à VVF Village de vacances et l'ASF versera une commission de 8% au VVF village de vacances sur le montant de la facture.

Le bureau accepte à l'unanimité d'établir une convention entre l'Association VVF Villages de vacances de « la Mercantine » et la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude pour concrétiser ce dispositif.

## CULTURE

### 1-3-1 Coordination SPS pour l'aménagement de la Médiathèque communautaire tête de réseau à Saint-Claude : avenants au marché de prestations intellectuelles

Par délibération du 5 octobre 2011, le bureau communautaire a approuvé les marchés de prestations intellectuelles pour un montant total de 98 203,56 € TTC correspondant à quatre lots :

- Lot n°1 – Contrôle technique : SOCOTEC, pour un montant de 23 668,84 € T.T.C.
- Lot n°2 – Coordination SPS : DEKRA HSE, pour un montant de 5 382 € T.T.C.
- Lot n°3 – Coordination SSI : SSICOOR, pour un montant de 4 784 € T.T.C.
- Lot n°4 – Ordonnancement, Pilotage & Coordination : Alain JUST, pour un montant de 64 368,72 € T.T.C.

La société DEKRA Conseil HSE a été dissoute le 28 novembre 2012 entraînant la transmission universelle de son patrimoine ainsi que de tous les contrats et marchés en cours au profit de la société DEKRA Industrial SAS. Conformément à l'article 20 du Code des Marchés Publics, lorsqu'un changement affectant le titulaire du marché se produit, un avenant doit être passé afin de prendre en compte la nouvelle situation.

A l'unanimité, le bureau décide :

- D'accepter le transfert du marché au profit de la société DEKRA Industrial SAS,
- D'autoriser le Président à signer l'avenant prenant en compte cette modification.

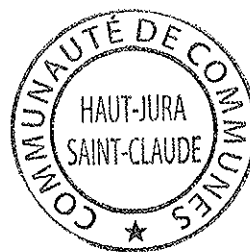
-----ooOoo-----

La séance est levée par le Président à 21h35.

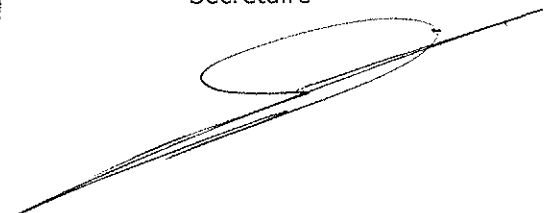


Francis Lahaut  
Président

-----ooOoo-----



Nicolas Gindre  
Secrétaire



Fait à Saint-Claude,  
Le 21 février 2013

Le présent procès verbal vaut compte-rendu, et à ce titre sera affiché en Mairie de Saint-Claude (siège de la Communauté de Communes) et adressé aux Communes membres pour affichage.